

**Interreg**

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE  
EUROPESE UNIE

**TVBuONAIR**

# LES JARDINS PARTAGÉS



## LES ENJEUX POUR LA TRAME VERTE ET BLEUE EN MILIEU URBANISÉ

- Les jardins partagés répondent à des besoins émergents dans les communes. Ils contribuent à une politique globale d'aménagement du territoire. Ils participent, de manière novatrice, à la gestion concertée des espaces verts, en instaurant une collaboration entre la commune et les acteurs de son territoire.
- Ces jardins trouvent souvent leur place sur des espaces inoccupés, dans des quartiers parfois en manque d'espaces de nature. Bien venus dans les centres urbains, ils participent au maillage vert du quartier sur lequel ils s'implantent.
- Dans ces jardins, tout est pensé pour accueillir la biodiversité. L'usage de produits phytosanitaires y est souvent proscrit. On y trouve de nombreuses variétés de légumes parfois oubliés et pourtant rustiques. La végétation qui y pousse est spontanée et indigène.
- Plusieurs aménagements sont rencontrés dans ces jardins pour accueillir la faune et la flore : mares, prairies fleuries, ruches, nichoirs pour oiseaux, chauves-souris ou insectes, abris pour petits mammifères.
- Toute cette vie, concentrée sur le jardin, devient une opportunité pour sensibiliser et former les usagers à la nature urbaine. La dimension pédagogique de ces projets ne doit pas être négligée. En effet, les citoyens apprennent le respect de l'environnement à travers la création d'un compost, la récupération de l'eau de pluie ou encore, l'installation d'une pergola.

## EN PRATIQUE...



- 1 Avant tout chose, il s'agit d'identifier les besoins ou les attentes à l'égard de ce type de projet. En effet, si les acteurs locaux n'ont pas de souhait de s'investir ou de profiter de ce type d'espace, le jardin risque de rapidement périliter.
- 2 Ensuite, il sera question de constituer un groupe porteur. La dynamique peut-être plus ou moins participative selon les cas de figure. Mais il est certain que si l'ambition est de partager l'espace et les activités entreprises, tous les acteurs à impliquer doivent être mobilisés dès le début des réflexions.
- 3 Le groupe porteur va ensuite pouvoir définir quelles sont ses intentions et dessiner les grandes lignes du projet. C'est à ce moment que la dimension environnementale du projet va être considérée. Et les ambitions en ce sens peuvent être plus ou moins grandes. Cela peut se limiter au simple fait d'enherber une partie du terrain, ou de façon plus ambitieuse, profiter du terrain pour créer une oasis de nature en zone urbanisée.
- 4 La localisation du terrain pourra offrir plus ou moins d'opportunités en ce sens. Ces projets se vivent très localement, parfois regroupent des usagers concentrés sur quelques rues. Le choix du terrain pourrait être restreint. Mais toute la réflexion devra se porter sur les potentialités d'y accueillir de la biodiversité. L'enjeu sera d'autant plus intéressant si le terrain est situé dans un quartier densément bâti et que le site permet de reconnecter le réseau écologique fortement fragmenté.

- 5 Des esquisses paysagères permettront de décrire le projet d'aménagement. Parmi les acteurs impliqués dans le projet on y retrouve souvent des naturalistes ou experts jardiniers qui mettront leur savoir au service du projet. A défaut, vous pourrez vous documenter, de nombreux guides abordant la gestion du jardin au naturel existent (voir ressources utiles). Les plans d'aménagement mettront en évidence les parcelles individuelles des zones en gestion collective.
- 6 Enfin le groupe établira un « règlement d'ordre intérieur » ou « charte ». Ce dernier définira notamment les modalités de culture et d'entretien du jardin. C'est dans cet outil que sera par exemple, renseigné le fait de jardiner sans pesticides, d'utiliser des espèces indigènes, etc. Ce document cadre reflétera également la dynamique de gestion et d'entretien du jardin. Il est d'autant plus essentiel que le projet de nature participative verra l'intervention de plusieurs acteurs qui doivent se référer à un cadre commun.



## UN PROJET MOBILISATEUR LOCALEMENT

Ces projets peuvent avoir une forte dimension participative. Le jardin peut en effet se mettre en place grâce à une concertation au sein d'un groupe porteur, composé d'associations, maisons de quartier, ou encore de groupes de riverains. Ces futurs usagers sont au cœur du projet. Ils délimitent ensemble les objectifs du jardin, conçoivent, réalisent et gèrent collectivement les aménagements.

Lorsqu'un dialogue constructif est établi, la diversité des points de vue enrichit inévitablement le projet. Un soutien des autorités communales et/ou CPAS peut contribuer à la réussite et la pérennité du projet.

## SUBVENTIONS

- Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)
- Réseau Wallonie Nature
- Semaine de l'arbre : aménagement d'un espace vert public



## BON À SAVOIR

- Le jardin peut-être un site de démonstration et d'exemple à suivre en termes de promotion de la biodiversité en zone urbanisée. En ce sens, le groupe porteur veillera à appliquer des bonnes pratiques d'aménagement et de gestion en guise d'inspiration pour d'autres porteurs de projet.
- Le terrain dédié au projet peut être de propriété communale, ou privée. Dans tous les cas, il sera préférable d'établir une convention entre le propriétaire et le groupe porteur pour baliser les conditions d'utilisation.
- Avant de consacrer une part importante du jardin à la culture potagère, il sera intéressant de faire réaliser une analyse de sol. L'historique du terrain étant souvent peu connu, il faut écarter toute éventualité d'une pollution du sol qui déconseillerait cette activité en particulier. Si la culture en pleine terre est proscrite, une culture hors sol peut être envisagée ou d'autres aménagements privilégiés (arbres fruitiers, plantations d'ornement, zones de délasserment, arboretum, etc.).
- Pour éviter la dégradation des lieux ou le vol, le contrôle social permet, le plus souvent, de faire respecter le jardin, même dans des endroits sensibles. La dynamique collective sera positive en ce sens.
- Comme tout projet participatif, pour maintenir la dynamique d'implication dans le temps, il faut faire preuve d'imagination. Particulièrement, durant les mois d'hiver, il sera intéressant de proposer des activités en intérieur pour maintenir le lien entre les acteurs.

## UN EXEMPLE INSPIRANT !

Dans le cadre du projet Interreg TVBuONAIR, la commune de Montigny-le-Tilleul a souhaité mettre en place un projet de jardin partagé. L'idée du projet a vu le jour au sein du Conseil Communal des Enfants (CCE) et du Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ). Le Service Environnement et le Service Travaux de la Commune ont accompagné les jeunes dans ce projet. Un terrain communal a été mis à la disposition. Durant plusieurs ateliers, les jeunes ont réfléchi au projet : ses objectifs, le plan d'aménagement et finalement ses modalités de gestion. La mise en place a vu le jour au premier semestre 2018. Le personnel technique de la commune est intervenu en soutien aux jeunes pour le montage des clôtures et des jardins en carré. Les plantations dans les bacs potagers ont été faites par les enfants et les jeunes.

Afin de donner une visibilité, une inauguration officielle du potager en présence des autorités politiques, des membres du CCE et du CCJ et de la population a eu lieu le 8 septembre 2018. Un panneau didactique y explique les atouts expliquant le but de la création de ce potager et précisant le soutien financier de la Commune et de TVBuONAIR a été placé sur la porte d'accès du potager. Un article présentant le projet a été publié dans le bulletin communal. Pour pérenniser la dynamique et maintenir une gestion adéquate du jardin dans le temps, les jeunes ont par ailleurs travaillé sur une charte de fonctionnement.



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Guide méthodologique de la Maison de l'Environnement, « Des jardins hors du commun »
- Guide du jardin Naturel, Natagora



Projet soutenu par



Plus d'infos sur :



L'Union européenne et la Wallonie investissent dans votre avenir

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELING